

Partis antisystèmes et partis populistes:

Une réévaluation conceptuelle

Katryne Villeneuve-Siconnelly, *Université Laval*

23 mai 2019

Résumé

Bien qu'étant de nature différente, de nombreux auteurs et médias ont tendance à amalgamer les concepts de parti antisystème et de parti populiste. Et tandis que les politologues s'interrogent sur le rôle effectif des partis politiques et affirment qu'ils font actuellement face à une crise de représentation profonde, la montée d'organisations politiques radicales à travers le monde soulève une pléthore de questions. Parmi ces organisations, certains partis nationalistes revendiquent la représentation d'une partie spécifique de l'électorat et, ce faisant, peuvent même justifier le recours à des actions violentes pour réaliser leurs ambitions. Cependant, pour participer, gouverner et ne pas aliéner les électeurs potentiels, ceux-ci doivent s'institutionnaliser et modérer leur agenda. Mais comment certains partis *outsiders* modifient leurs stratégies pour s'intégrer dans l'environnement politique qu'ils avaient rejeté? L'objectif de cet article est alors double: examiner d'abord les caractéristiques fondamentales et distinctes des deux types de partis, puis évaluer les raisons de l'institutionnalisation de tels groupes atypiques. Les cas théoriques antisystèmes du Sinn Féin (Irlande du Nord), du Parti québécois (Québec), du SNP (Écosse) utilisés dans le cadre du mémoire de maîtrise de l'auteure seront examinés. En utilisant une méthodologie qualitative, le concept de choc de Hamel et Janda fournira un cadre utile, en plus d'évaluer les plateformes électorales de ces partis pour témoigner de leur institutionnalisation effective. Afin de préparer le terrain pour de futures recherches, les cas populistes célèbres du Rassemblement national (France), du UKIP (Royaume-Uni), du Podemos (Espagne) et du Parti républicain (États-Unis) seront évoqués.

Mots-clés: Antisystème, populiste, institutionnalisation, nationalisme, Québec, Irlande du Nord, Écosse.

Introduction

Avec l'actuelle fragmentation de la scène politique de par le monde, il est possible d'observer dans la littérature davantage de types de partis que par le passé (Bardi et Mair, 2008). Parmi ceux-ci, les partis dits antisystèmes ne correspondent à aucune convention de la vie politique traditionnelle. Certains d'entre eux, aussi nationalistes, peuvent légitimer l'utilisation de méthodes radicales afin de réaliser leurs ambitions représentatives. Néanmoins, afin d'aspirer à gouverner et de ne pas s'aliéner de potentiels électeurs, ceux-ci peuvent éventuellement s'institutionnaliser et modifier leur agenda. C'est le cas entre autres du Parti québécois qui a grandement évolué depuis les dernières décennies, laissant aux chercheurs de nombreuses interrogations quant à son positionnement sur l'échiquier politique. Sachant qu'intuitivement les partis plus institutionnalisés

aient tendance à être moins antisystèmes, cet article explore le processus d'institutionnalisation en comparant le cas du Parti québécois avec le Scottish National Party en Écosse et du Sinn Féin en Irlande du Nord. Des données à la fois théoriques et empiriques relevant des plateformes électorales de chacun des partis seront utilisées afin d'évaluer leur évolution effective dans leur contexte sociopolitique, afin d'évaluer leur position actuelle respective quant au degré « d'antisystème » et de fournir quelques pistes explicatives à ces états de fait.

Cette problématique s'avère intéressante et pertinente sur plusieurs aspects. Tout d'abord, non seulement le degré du caractère antisystème de différents partis nationalistes partageant une scène politique similaire et leur évolution seront abordés et évalués, mais cet article examine aussi la façon dont ils véhiculent leur message et leurs valeurs intrinsèques. De même, il sera possible de situer ces partis sur un spectre grâce à la proposition d'une méthode d'évaluation inédite de leurs plateformes électorales respectives. En effet, ce processus et les conclusions qui en sont tirées sont d'autant plus novatrices, de par l'utilisation d'un cadre et d'outils d'analyse entièrement originaux. Ils permettent ainsi un regard neuf sur le phénomène des partis politiques à la fois nationalistes et antisystèmes. Ceci permettra ainsi de soulever des pistes d'exploration et de réflexion qui méritent d'être creusées, notamment en ce qui concerne l'évaluation des partis dits populistes.

Ancrages théoriques

Afin de répondre à ces questionnements de base et d'arriver à un bilan exhaustif pour chacun des partis sélectionnés, nous considérons que la théorie de base à privilégier se situe dans le néo-institutionnalisme dit historique (Lecours, 2002). Selon cette approche, les phénomènes sociopolitiques sont fortement conditionnés par des facteurs souvent de nature institutionnelle, contextuels et exogènes. De même, l'approche s'appuie sur le postulat voulant que les règles politiques formelles et les politiques publiques soient la source de contraintes institutionnelles qui influencent les stratégies et décisions des acteurs politiques (Béland, 2002). Les phénomènes sociopolitiques ne peuvent être seulement expliqués par la seule décision de ces derniers, étant fréquemment le résultat accidentel d'un «processus macro-historique de développement institutionnel où chaque configuration conditionne la prochaine» (Lecours, 2002 : 9).

Différents éléments de la théorie des changements de partis d'Harmel et Janda (1994) s'inscrivent dans cette perspective néo-institutionnaliste. Ainsi, un changement est représenté par toute modification dans la façon dont sont organisés les partis politiques, ce qu'ils revendentiquent et sur quelles ressources ils reposent. Ces changements sont dus à des facteurs causaux internes et externes, mettant de l'avant l'importance de «chocs», où un stimulus survient et avec lequel le parti réévalue son efficacité dans la rencontre de son but primaire. Considérant cela, un choc peut par exemple surgir lorsque naît un nouveau parti ou survient une réforme constitutionnelle, un échec électoral, un changement dans la distribution des sièges, etc. Ceci fait référence à Panebianco (1988) et le cycle de vie des partis, l'intentionnalité des changements, de même que la nature endogène (dû à la distribution interne de pouvoir) ou exogène (modifications dans l'environnement) de ces changements. Ainsi, la présence d'un évènement ou d'un accord significatif, un mode de scrutin favorable ou non aux petits partis, un changement de chef ou bien l'appui électoral sont tous des exemples pouvant représenter un choc menant à une évolution, perceptible ici dans le contenu des plateformes électorales.

Les partis nationalistes de leur côté se caractérisent par une volonté de représentation et de défense accrue des intérêts nationaux en mettant entre autres de l'avant l'économie, la culture et la langue nationales. De plus, les groupes nationalistes (ici au sens large) variant dans leurs objectifs fondamentaux; alors qu'ils recherchent tous un changement politique important, ceci peut aller de l'indépendance complète à une autonomie limitée (McAllister, 1982 : 202). Ils diffèrent aussi dans les méthodes utilisées pour mobiliser le soutien de la communauté ou nation dont ils revendiquent la représentation. Par exemple, certains visent donc des tactiques de groupes de pression ou d'autres sur une approche électorale. Pour Gunther et Diamond (2001 : 10), les partis nationalistes font partie de ce que l'on appelle communément les «partis de masse», visant le changement social au bénéfice de la classe ouvrière, la défense les intérêts de cette dernière et tente de saisir le pouvoir grâce à un programme idéologiquement orienté. Néanmoins, les partis nationalistes ne se situent pas nécessairement au sein du clivage de la gauche et de la droite, pouvant provenir d'un côté ou l'autre du spectre politique.

De son côté, un parti antisystème décrit selon Capoccia (2002) est un parti ou un groupe qui exerce une forme radicale d'opposition et appose une distance idéologique envers les autres organisations. Ils ne professent pas forcément la violence envers les autres partis, mais ne reconnaissent pas ces derniers, préférant exprimer leur antipathie en rejetant tout compromis ou coopération avec eux (Schedler, 1996). Ils sont des acteurs considérés comme des *outsiders*, qui se présentent comme de véritables agents de changement et de réforme. Cependant, ce qui rend le parti antisystème n'est pas forcément son idéologie en soi, mais bien son lien avec les valeurs du régime dans lequel il opère (Capoccia, 2002 : 14). Lorsqu'il opte pour de telles stratégies, il vise à accentuer les dysfonctions du régime qu'il dénonce, tout en cherchant à faire avancer son projet unilatéralement, sans chercher la reconnaissance des autres acteurs (Montigny, 2017). Étant donné la nature de ses revendications, il peut obstruer la législation, nuire à la centralisation du contrôle de l'agenda et arborer un besoin de se distinguer de l'*establishment* en place (Koß, 2015 : 1066). Tout comme les partis nationalistes, les partis antisystèmes ne se positionnent pas nécessairement au sein du clivage gauche-droite (Sartori, 1976), mais visent à ébranler la légitimité du système en proposant une alternative crédible, entrant en conflit avec les conventions admises. Cependant, il est important de souligner que tous les partis antisystèmes ne sont pas forcément nationalistes. L'inverse est aussi vrai, en ce sens où tous les partis nationalistes ne sont pas évidemment pas antisystèmes.

Il existe plusieurs exemples de partis antisystèmes dans la littérature, comme les partis associés à des groupes antisystèmes, comme le Sinn Féin en Irlande et en Irlande du Nord associé à l'IRA et le Herri Batasuna au Pays basque lié à l'ETA (Capoccia, 2002). Évidemment, pour les fins de cette étude, la volonté de sécession est l'élément le plus parlant lorsqu'il s'agit de partis à la fois antisystèmes et nationalistes. Ainsi, du côté québécois, depuis la fin des années 1960, le PQ s'est construit dans le but d'affirmer et de promouvoir une identité nationale. Le caractère antisystème de ce parti se retrouve de fait dans son objectif principal : obtenir la sécession du Québec par des moyens démocratiques (Richez et Bodet, 2012 : 77). De plus, sa volonté de se soustraire au serment d'allégeance à la Reine d'Angleterre en plus d'un désir de réforme de l'État québécois vers une république aux teintes sociale-démocrates sont également d'autres exemples de ce caractère antisystème.

De leur côté, les partis populistes constituent un concept si vastement utilisé – et souvent d'une manière péjorative – qu'il est difficile d'en retracer la valeur analytique et sa signification propre (Moffitt, 2016). Ils peuvent être compris comme un discours, une idéologie, une logique

politique ou même une stratégie (Moffitt, 2016). Néanmoins, ils sont entendus dans cet article comme étant ceux qui 1) prétendent être l'incarnation du peuple (par opposition au pluralisme politique), 2) se revendiquent antisystèmes et proposent de déconstruire les institutions en place, et 3) attaquent les contre-pouvoirs (ex. médias, intellectuels, pouvoir judiciaire) afin d'en miner la crédibilité (Müller, 2018). De fait, un parti antisystème n'est par définition pas forcément populiste, alors qu'un parti populiste se doit d'arburer ce critère, en remettant en cause l'*establishment*. Ils ont de plus tendance à afficher des chefs à la personnalité forte (Müller, 2018; Mudde et Kaltwasser, 2018) et qui se targuent d'être les seuls véritables représentants du «peuple» (Nous) contre l'«élite» (le pouvoir corrompu) (Mudde et Kaltwasser, 2018). *A contrario* des partis antisystèmes, les partis populistes peuvent agir différemment avec les autres partis au sein du système qui les accueille, notamment afin de former ou d'intégrer des coalitions pour former le gouvernement (Müller, 2018).

Évidemment, de tels partis populistes comportent des risques pour la démocratie occidentale. Selon Müller (2018), ils proposeraient en permanence une offre politique sur-simplifiée et irresponsable. Pour Norris et Inglehart (2018) ils peuvent affaiblir les institutions démocratiques en rejetant les règles du jeu, en reniant la légitimité des opposants politiques, en tolérant la violence et en réduisant les libertés civiles. Les partis populistes peuvent également approfondir le désenchantement public notamment par le biais des élections, des médias et du pouvoir judiciaire. D'un autre côté, ils ont le potentiel d'agir en tant qu'agent correcteur envers la démocratie libérale, en mobilisant les citoyens désenchantés et en renforçant de fait la participation électorale. Ceci peut attirer l'attention du public sur la rapidité des changements sociaux et autres enjeux mobilisés par les partis populistes.

Méthodologie et données utilisées

Les plateformes électorales fournissent un rendu intéressant des informations primordiales concernant les priorités et volontés des partis politiques. Elles diffèrent des programmes par leur caractère plus collectif et médiatisé, en énonçant les grandes orientations et idées d'un parti donné (Office québécois de la langue française, 2018). Étant comprises ici comme le miroir des partis et de leurs valeurs (Norris et Inglehart, 2018), les plateformes proposées par les partis étudiés seront analysées afin d'effectuer le bilan. Dans le but de les comparer sur une base similaire, les plateformes retenues seront celles parues durant la période comprise entre le premier siège remporté lors d'une élection au sein de leur assemblée législative actuellement en place et la dernière élection en date dans cette même institution parlementaire. Ce faisant, quatorze plateformes composent le corpus relatif au Parti québécois (de 1970 à 2018), cinq pour le Scottish National Party (de 1999 à 2016) et six pour le Sinn Féin (de 1998 à 2017).

Issu d'une démarche qualitative, le processus d'analyse original proposé se déroule en quatre temps. Premièrement, les différents corpus furent téléchargés à partir de bases de données en ligne, soient *Poltext* pour le cas du PQ, *Cain Web Service* pour le Sinn Féin et *Political Science Ressources* pour le SNP, pour ensuite être lus et codés exhaustivement afin de repérer les informations pertinentes liées aux critères d'évaluation établis. Une telle lecture approfondie permet en effet une meilleure compréhension des écrits et de leurs nuances, non seulement dans leur contenu, mais aussi de leur contexte, qui ne seraient pas pris en compte lors d'une démarche quantitative qui par exemple se contenterait de relever le nombre ou le contenu objectif des mots contenus dans le corpus. Dans un troisième temps, chaque plateforme est évaluée selon les grilles d'analyse, dans le but de recevoir

une note dépeignant la présence d'un caractère antisystème plus ou moins élevé. Les résultats sont par la suite compilés et calculés à l'aide d'un indice pondéré, permettant d'en illustrer l'évolution de chaque parti et de dresser un bilan comparatif.

Étant donné la nature des partis choisis, le codage implique surtout des thèmes pouvant être associés au caractère antisystème et nationaliste qui furent retenus pour témoigner, ou non, d'une évolution de leur degré d'insertion dans la vie politique institutionnalisée. En conséquence, placer ces thèmes en tant que priorités dans les plateformes indiquerait une volonté de positionnement à l'encontre du régime en place. À l'inverse, leur accorder moins d'importance pourrait indiquer une volonté de modération, de capture d'un plus grand nombre d'électeurs, voire d'intégration au sein du système. Les éléments qui suivent abordent chacun de ces critères et le pointage qui leur est accordé, sur une possibilité maximale de 20 points.

Tel que présenté dans le Tableau 1, le premier critère thématique d'évaluation correspond à l'importance accordée à la souveraineté, qui vaut 40% de la note finale. Évocateur d'un fort caractère antisystème, ce thème est composé de deux sous-sections, soit l'importance générale accordée au thème de la souveraineté dans la plateforme (40%) et le calendrier qui lui est relatif (60%). Dans la première, trois points sont accordés si la souveraineté représente le premier point abordé dans la plateforme et, de ce fait, la priorité du parti lors de l'élection. Autrement, un seul point est accordé si ce sont d'autres thèmes qui prévalent. Dans la deuxième, un calendrier bien établi fournit un indice supplémentaire quant à la motivation réelle du parti à demeurer antisystème, justifiant en conséquence son poids numérique plus élevé. Ceci se décline ici en trois aspects possibles, soient 1) une indépendance immédiate à l'élection d'un parti valant trois points, 2) la tenue d'un référendum lors d'un premier mandat valant deux points, ou encore 3) l'absence de telles informations ou la possibilité d'un éventuel référendum sans échéancier précis, valant un seul point puisque considéré comme la moins antisystème des options. Dans ces deux sous-sections, une position mitoyenne entre deux critères peut être considérée lorsqu'une plateforme s'avère davantage nuancée, ajustant le pointage en conséquence.

Considérant la littérature qui signale ce thème dans le processus de définition de l'appartenance et de l'affirmation nationales à la fois civique et ethnico-culturelle notamment au Québec (Lamoureux, 2002; Thompson, 1995) et qu'il s'agit de partis nationalistes ayant pour raison d'être la protection des intérêts de la culture qu'ils représentent, le deuxième thème s'intéresse à la promotion du nationalisme dans la protection de la culture, de la langue et de l'identité nationales, valant pour 20% de la note finale (Tableau 2). Un caractère antisystème y est dénoté, puisque le parti juge la situation actuelle insatisfaisante, se plaçant à l'encontre du milieu politique dans lequel il évolue. Cinq points peuvent être récoltés, dont un point pour le renforcement de ce thème dans le cursus scolaire obligatoire, un point pour sa présence dans les programmes gouvernementaux (ex. affichage et services publics dans la langue nationale, lois ou chartes relatives à la langue et à la culture, etc.) et finalement trois points pour l'octroi de fonds publics dans la promotion de la souveraineté, représentant de fait le caractère le plus antisystème possible de ce thème. Le troisième thème correspond à la place qu'aurait l'État indépendant revendiqué sur la scène politique internationale et les éventuelles relations bénéfiques que ceci encourrait pour ce même État (Tableau 3). Effectivement, ce type de relations peuvent être mises de l'avant lorsqu'un groupe tente de trouver une autre vitrine pour faire valoir ses intérêts nationalistes, en dehors du cadre existant. Puisque pouvant de cette manière potentiellement jouir d'une mainmise en matière d'accords internationaux au sein d'un scénario d'indépendance, ceci peut être un indicateur d'un caractère antisystème. Étant

néanmoins conditionnelle à l'indépendance, la présence d'une telle revendication donne un point, totalisant 10% de la note finale.

Finalement, le dernier thème évalue la raison d'être même d'un parti antisystème, soit les critiques énoncées envers le système politique en place et les réformes institutionnelles proposées (Tableau 4). Revêtant un caractère antisystème plus élevé que les deux critères précédents, celui-ci forme 30% de la note finale. Huit points peuvent être accordés, dont trois lorsque le parti, au moment où la plateforme est parue, n'occupe pas les sièges qui lui sont désignés au sein de son assemblée législative. Ceci se divise en deux, à savoir si le parti occupe ou non ses sièges remportés dans son assemblée régionale (1.5 points) (et/ou à Westminster pour les cas situés au Royaume-Uni, accordant 1.5 points). Ceci représente évidemment une attaque violemment envers le système et une nuance supplémentaire significative au contenu même des plateformes. Deux points sont possibles si le parti émet des critiques précises envers le système ou la structure politique, mais aussi deux points s'il propose des réformes, allant généralement à l'encontre de ce qui est actuellement en vigueur et correspondant mieux aux aspirations du parti. Il ne s'agit donc pas seulement de critiquer un acteur spécifique ou une pratique, mais aussi le système dans son ensemble, ainsi que d'apporter des modifications au régime pour consolider ces mêmes critiques et apparaître comme une véritable alternative. En dernier lieu, un point est donné si le parti propose un changement du mode de scrutin, représentant une volonté marquée de modifier un système jugé inadéquat, mais qui signale un caractère antisystème moins élevé, puisque des partis de différentes allégeances peuvent émettre de telles revendications, notamment en période électorale.

Il est toutefois entendu que le mécanisme électoral peut avoir un impact, surtout lorsqu'il s'avère proportionnel. Il est en effet reconnu que les partis plus extrêmes s'épanouissent davantage sous une représentation proportionnelle (Norris et Inglehart, 2018). À titre d'exemple, le système dit de *Single Transferable Vote* (STV) présent entre autres en Irlande du Nord vise le partage officiel du pouvoir exécutif et la répartition proportionnelle des sièges à la suite des conflits ethniques et historiques entre les communautés présentes sur son territoire (Deacon, 2012 : 195). Ce système est basé sur un classement des candidats par l'électorat, voulant que l'Assemblée doive ressembler à dernier, en lui permettant d'émettre ses préférences (Tideman, 1995 : 27). Le consociationalisme nord-irlandais peut expliquer notamment les appuis au Sinn Féin, puisque l'on y reconnaît les différences ethniques et la représentation accrue des groupes respectifs, et renforce leurs aspirations nationalistes (Nagle, 2013 : 461). Le système dévolutif écossais et nord-irlandais a de plus tendance à encourager la modération (Nagle, 2013 : 472), alors que le système uninominal à un tour tel qu'au Québec a une tendance notoire à provoquer davantage de distorsions entre le pourcentage et le nombre de votes reçus et le nombre réel d'élus. En quel cas, il pourrait être décrié pour le rendre davantage proportionnel alors que si le système en place s'avère favorable aux petits partis, nous pouvons être à même de penser que celui-ci risque de ne pas être aussi fortement dénoncé.

Le chef en poste au moment de l'adoption des plateformes est indiqué dans la grille, permettant d'observer si un changement ou un maintien du *leadership* a pu avoir un impact sur les mesures soulevées. Est aussi indiqué le nombre de pages de ces plateformes ; nous pouvons effectivement penser qu'un nombre imposant de pages puisse signaler une volonté de noyer les informations transmises afin d'adopter une tendance plutôt attrape-tout, au lieu de s'adresser à un électorat spécifique aux intérêts très ciblés. En lien avec la littérature présentée, les différents événements ou accords significatifs ayant pu influencer ces plateformes et les enjeux pronés seront

ultérieurement observés, pouvant fournir quelques pistes de réflexion quant aux raisons derrière l'évolution des contenus des plateformes.

Ce faisant, cette grille d'analyse furent reproduites pour chacune des plateformes des partis afin de vérifier la présence ou non de ces critères et visualiser l'évolution de ces groupes à travers le temps.

Analyse des plateformes

Les trois cas d'étude retenus possèdent un contexte historique et sociopolitique à la fois très riche, mais aussi divergent. Appartenant néanmoins au même modèle politique dit de Westminster, ou majoritaire, il est possible de les analyser dans une telle perspective comparative et d'en tirer certains constats.

Parti québécois

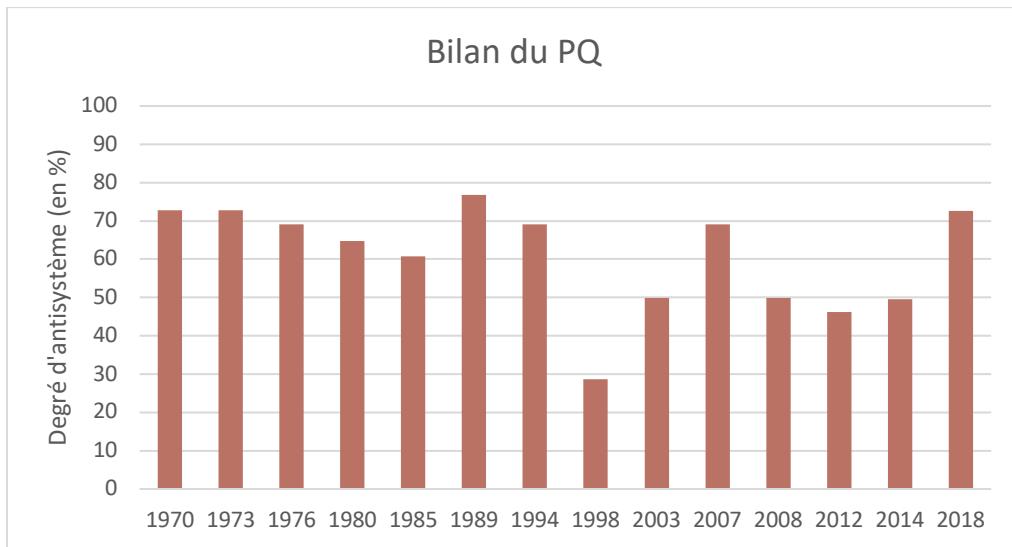
Le degré original du caractère antisystème du Parti québécois a grandement fluctué au fil des années, étant même aujourd'hui questionné par de nombreux chercheurs. En effet, malgré son objectif de souveraineté du Québec, le parti a selon les époques mis de l'avant cet enjeu de manière bien différente, parfois mettant en relief d'autres sujets jugés plus saillants.

Analyse - La priorité accordée à la souveraineté est claire entre 1970 jusqu'à 1994. À la suite du célèbre référendum sur la souveraineté de 1995, cette priorité s'avère chancelante, cédant parfois la place à une «approche équilibrée» et une économie forte. Quant au calendrier, le processus d'accès à la souveraineté qui y est liée varie par blocs. De 1973 à 1976, il s'agit de «mettre immédiatement en branle le processus d'accès à la souveraineté dès que celle-ci aura été proclamée en principe par l'Assemblée nationale en s'opposant à toute intervention fédérale, y compris sous forme de référendum». Les négociations débuteraient ainsi dès une élection du Parti québécois, pour ensuite être transmises à la population par voie référendaire. En 1976, le parti mise sur un «bon gouvernement», prônant la tenue d'un référendum lors d'un premier mandat suivi de négociations avec le fédéral au second mandat. Bien qu'étalant le processus, ceci octroie deux points à la plateforme, le processus référendaire étant déjà fermement entamé lors du premier mandat. Aux plateformes de 1980 et 1985, on passe à l'option de «réaliser la souveraineté par voies démocratiques», dès que ceci sera exigé par voie référendaire après avoir d'abord soumis une constitution. Celle de 1980 scinde le processus en deux, exigeant une première consultation pour donner le mandat de négocier, suivi d'une seconde consultation pour entériner ces négociations, étant donc dans une position mitoyenne axée sur le long terme, valant un point et demi puisqu'étalant encore plus le processus qu'en 1976. De son côté celle de 1985 place l'enclenchement du processus référendaire «lorsqu'il en aura reçu le mandat par la population» et ne propose donc pas d'élection référendaire cette année-là. Dès 1990 l'accès à la souveraineté est présente de façon moins précise en termes d'échéancier. En effet, il est question d'entrer en négociations avec le fédéral d'abord, pour ensuite obtenir un mandat afin d'obtenir un référendum et tenir ce dernier dans les meilleurs délais, étant à nouveau mitoyen entre un processus entamé lors du premier mandat et le reste du même processus relayé à une période ultérieure. La place est faite au profit du référendum en 1995, pour attendre ensuite les «conditions gagnantes» nécessaires pour passer à travers un tel processus les années suivantes, ne pouvant se permettre un autre «Non». Un nouveau mécanisme référendaire sera donc tenu lorsque la population le désirera vraiment, en quel cas un «plan national

de transition vers la souveraineté comprendra un calendrier détaillé et précisera toutes les tâches qui incomberont aux différents ministères et organismes publics». En conséquence, il s'agit généralement de lancer un processus référendaire et de consultation populaire sur la question de la souveraineté lorsque la population le jugera opportun, valant ainsi seulement un point, à l'exception de 2007 et 2014, usant du mécanisme référendaire lors d'un premier mandat.

En ce qui a trait à la promotion du nationalisme, le PQ s'en fait le porte-étendard au fil de toutes ses plateformes. En effet, toutes ces dernières présentent l'importance de mettre de l'avant la langue française et la culture québécoise dans un cursus scolaire obligatoire fort, la garantie du français comme langue d'usage et d'assurer les services gouvernementaux dans cette langue, ainsi que le bien-vivre ensemble avec les différentes communautés, spécialement la communauté anglophone. Davantage antisystème, l'octroi de fonds publics dans la promotion de l'indépendance n'est toutefois présent qu'en 1989 et en 2018, afin de «promouvoir la souveraineté» dans la première et de faire la promotion de la convergence souverainiste dans la seconde. La place que pourrait occuper un Québec souverain à l'international est présente dans chacune des plateformes, leur octroyant le maximum de points en ce sens.

Les critiques du système actuel sont nombreuses, souvent teintées du «fouillis» inefficace provoqué par la structure classique fédéral-provincial et du fait qu'Ottawa prenne les décisions «à leur place», en faisant aussi référence au passé colonial, au statut de minorisation du Québec et au coût de la «non-souveraineté». Des mentions de reprise d'une certaine souveraineté territoriale concernant le Labrador sont faites maintes fois, ainsi que d'évènements conflictuels historiques patents avec le gouvernement fédéral comme l'Accord du Lac Meech, l'échec de Charlottetown et le rapatriement de la Constitution de 1982, qui mettent en relief «l'incompatibilité irréversible» des deux entités. De leur côté, les réformes institutionnelles prennent généralement la forme d'une constitution pour le Québec, bien que parfois floue dans sa conception et son entérinement, et d'un réaménagement de la fonction publique québécoise. Il est longtemps question d'un partenariat éventuel avec le reste du Canada, parlant même en 2003 d'une «union de type confédéral avec le Canada et les autres organisations internationales». La modification du régime politique afin de faire du Québec une République présidentielle-parlementaire est clairement citée dans les plateformes entre 1970 et 1980, puis d'une «République du Québec» en 1985, pour ensuite délaisser le projet les années subséquentes. Une proposition de conserver le mode de scrutin actuel en y «ajoutant un élément proportionnel» est explicitement faite entre 1970 et 1985, en faisant ensuite référence à un système proportionnel compensatoire en 1989 et 1994, pour revenir pour la dernière fois au proportionnel en 2003. Finalement, le parti occupe toujours les sièges remportés lors des élections, ne pouvant donc pas obtenir de points antisystèmes en ce sens. En conséquence, grâce aux différentes grilles d'évaluation et aux points récoltés, les scores obtenus pour le Parti québécois se retrouvent au graphique 1.



Graphique 1 : Degré du caractère antisystème des plateformes du Parti québécois (1970-2018).

Discussion sommaire - Bien que visant toujours la protection du Québec et de ses intérêts, il est possible de remarquer une grande variation dans les propos tenus et les méthodes préconisées par le PQ au fil du temps. Bien entendu, les deux échecs référendaires ont pu inciter à modérer le ton et l'échéancier relatif à l'accession à la souveraineté, le projet d'un pays souverain ne pouvant se permettre une autre victoire du camp du Non. À titre d'exemple, le parti atteint son score le moins antisystème de son histoire en 1998, soit après la tenue du second référendum. Le fait d'ainsi reporter la tenue d'un référendum lorsque la population y sera clairement favorable laisse croire que le PQ module dans une certaine mesure son but primaire selon les aléas de l'opinion publique. À l'inverse, les scores les plus antisystèmes surviennent en ère référendaire de 1989 et en 2018, où l'on tente certainement un retour aux idées originales du parti néanmoins mettant davantage de l'avant l'enrobage autour de la souveraineté plutôt que son accession en soi. De fait, malgré que ceci semble contre-intuitif pour 2018 compte tenu du report du référendum à 2022 en modérant son calendrier, le parti obtient tout de même des points pratiquement partout ailleurs dans ses plateformes. Par ailleurs, la célèbre Commission Bouchard-Taylor, a donné le ton aux nombreux débats quant à la question identitaire et par le fait même au discours du parti les années suivantes, comme ce fut le cas avec la Charte des valeurs de 2012 qui a éclipsé le reste de la plateforme en 2014. La crise économique de 2008 a pris le dessus sur le programme souverainiste du parti cette même année, où la sortie de la crise et de l'empêtement du Canada et son pouvoir de dépenser sont mis de l'avant. Avec le Printemps érable de 2012, ce sont les échecs et la perte de confiance envers le gouvernement libéral qui sont à l'avant-plan avec la priorité accordée au fait d'«agir honnêtement», avec intégrité et transparence.

Une autre observation intéressante se trouve dans le changement des priorités suivant les changements de chef. Par exemple, la plateforme demeure pratiquement un copier-coller sous le règne de René Lévesque de 1970 à 1980, date où le programme change quelque peu avec l'imminence d'un premier référendum. Avec Jacques Parizeau, les volumineuses plateformes de 1989 et 1994 laissent place au second référendum de 1995. Sous Lucien Bouchard et la période post-référendaire, la priorité est plutôt accordée au caractère équilibré du programme, en mettant de

l'avant les conséquences de ne pas être souverain plutôt que de miser sur l'accession quasi immédiate à l'indépendance. Le calendrier relatif à la souveraineté et les thèmes clés varient grandement à la suite de cette ère, où trois chefs se succèdent entre 2003 et 2008. Avec l'arrivée de Pauline Marois, un ton davantage accusateur prend le pas sur les réformes institutionnelles et l'accession à la souveraineté, avec l'avancement d'une économie forte et d'un projet de laïcité. Ainsi, avec 14 chefs qui se sont succédé dans la période étudiée, les plateformes et les priorités du PQ ne peuvent qu'avoir été influencées par la vie interne du parti.

Scottish National Party

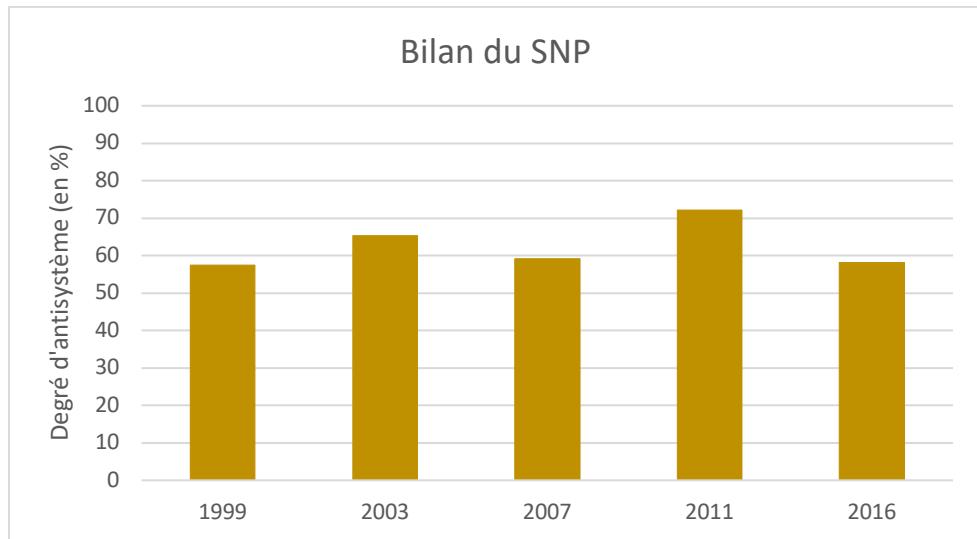
Fondé en 1934 sous l'appellation du *National Party of Scotland*, le Scottish National Party (SNP) est voué à la restauration d'un État écossais indépendant (Brand, 1978). Il se donne alors pour but de faire des propositions révolutionnaires par des moyens constitutionnels, oscillant entre la dévolution, le *Home Rule* et l'indépendance (Lynch, 2009 : 625-626). L'esprit nationaliste grandit durant les années 1980 et 1990, dû notamment au changement d'attitude des Écossais envers l'incapacité croissante de l'État britannique à satisfaire les demandes régionales et aux bénéfices économiques apportés par l'Union (Keating, 1997 : 195, 201). À partir de 1997, le SNP fait campagne en faveur de l'autonomie et la création d'un Parlement écossais, qui voit le jour à la suite du *Scotland Act* de 1998, créant le Parlement dévolu actuel.

Analyse - En ce qui concerne l'importance accordée à la souveraineté, celle-ci varie peu, étant souvent liée à la prépondérance du programme économique. De fait, l'indépendance à proprement parler prônée par le SNP ressort par le biais des «priorités» pour l'Écosse, en matière notamment d'économie, de prospérité, de développement régional et de diffusion des arts et de la culture. Ainsi, une position mitoyenne grâce à un programme d'indépendance fondamentalement économique prend le pas en 1999 et en 2011, alors que 2003 accorde la priorité à l'indépendance de l'Écosse, pour finalement est reléguée à un rang inférieur dans en 2007 et en 2016. Une plateforme plus générale priorisant la réélection du parti en vue de l'éventuel référendum de 2014 et l'échec de ce dernier pourrait expliquer cet aspect modéré quant à la question de l'indépendance écossaise. Néanmoins, ce qui ressort plus clairement est l'échéancier attribué à l'accession à l'indépendance, procédant toujours par la voie d'un référendum lors d'un premier mandat, à l'exception de 2016, où il est mention de la nécessité d'une «demande claire» provenant de la population en ce sens, ne valant qu'un point. À ceci s'ajoute les conséquences d'une sortie forcée de l'Écosse de l'Union européenne, en quel cas le parti se réserve le droit de jouer la carte du droit au référendum.

Les investissements dans la promotion du nationalisme et de la protection de la culture, de la langue, de l'histoire et de son héritage dans le cursus scolaire et les services gouvernementaux sont présents dans les cinq plateformes, de même que la place de l'Écosse à l'international. Celle-ci apparaît en lien au maintien de «relations harmonieuses avec le Royaume-Uni» en 1999, mais aussi de façon plus concrète avec la nécessité de sortir de l'OTAN et de promouvoir l'Écosse au sein de l'Union européenne à partir de 2003. Les fonds publics octroyés dans la promotion de l'indépendance apparaissent seulement dans les trois dernières plateformes, en premier lieu avec le Livre blanc sur l'indépendance afin de préparer les Écossais à décider de la tenue d'un référendum en 2007, de promouvoir une culture de l'indépendance en 2014 et de démontrer la nécessité de celle-ci pour l'avenir du pays en 2016.

Quant aux critiques envers le système en place, il est entre autres question des coupures faramineuses de la part du gouvernement britannique pour l'Écosse et de l'imposition de la sortie de

l'Union européenne en 2016. Il s'agit aussi de contrer la vision réductrice de ce gouvernement qui voit le sud du Royaume-Uni comme la seule source de prospérité économique notamment en 2003, et en 2016 de continuer à travailler «pour les Écossais» tant et aussi longtemps qu'il serait à Westminster, en plus de dénoncer les agissements des Conservateurs tout en soulignant son désaccord envers le *Brexit*. En ce qui a trait aux réformes institutionnelles, le parti veut obtenir une constitution écrite pour l'Écosse en 1999, 2003 et 2007, et modifier le régime par le biais d'une nouvelle structure de la fonction publique, voire du gouvernement en entier, au sein de toutes les plateformes. En 2016, le parti fait mention de sa quête quant à l'obtention de nouveaux pouvoirs dévolus et de son opposition envers la Chambre des Lords dont il milite farouchement pour son abolition. Concernant le mode de scrutin, celui-ci ne fait pas l'objet de changements majeurs au palier qui nous intéresse, n'octroyant donc aucun point en ce sens. Finalement, le SNP, que ce soit à Holyrood ou à Westminster, occupe toujours ses sièges et assure sa pleine participation, ne donnant pas de points au parti pour ce critère. De ce fait, le parti obtient pour ses cinq plateformes les résultats suivants :



Graphique 2 : Degré du caractère antisystème des plateformes du Scottish National Party (1999-2016)

Discussion sommaire - Il est possible de dénoter un caractère antisystème en apparence moins élevé qu'au PQ, particulièrement en 1999, pouvant potentiellement s'expliquer par le caractère nouvellement dévolu du Parlement et donc une volonté de participer pleinement à cet accomplissement institutionnel. En 2011, à l'inverse, l'influence de certains accords comme le *Scotland Act* et l'*Edinburgh Agreement* de 2012 qui précèdent le référendum de 2014 peut être sentie, les suites de ce dernier et du vote concernant le *Brexit* peuvent teinter les demandes du parti. En ce qui concerne l'impact du *leadership*, le changement de chef en 2003 pourrait expliquer le rapport plus tranché du parti face à la souveraineté, revenant à une position plus modérée par la suite lors du retour d'Alex Salmond à l'élection suivante. On souligne d'ailleurs dans la littérature les aptitudes d'Alex Salmond, qui rehausse le professionnalisme et le succès du parti (Hassan, 2011 : 373), en plus d'avoir su tempérer les divisions en son sein (Camp, 2014 : 9-10). Avec Nicola Sturgeon, le parti semble adopter un ton davantage accusateur envers le régime britannique et la vision de ce dernier concernant l'avenir de l'Écosse. Avec elle s'insuffle une nouvelle dynamique au

parti en 2014 (O'Leary, 2016 : 141), en étant d'ailleurs reconnue durant les débats télévisés des élections générales de 2015 comme la «politicienne la plus populaire de Grande-Bretagne» (Anderson, 2016 : 5). Une autre réflexion intéressante provient du mode de scrutin. Le système actuel, le *Mixed-member Proportional* (MMP), fut implanté initialement pour éviter les fausses majorités et empêcher l'avènement d'un gouvernement du SNP nationaliste majoritaire (Bradbury et Mitchell, 2001). La nécessité d'instaurer un système électoral STV fait néanmoins partie de la plateforme en 2003, mais seulement au niveau local, n'accordant donc pas de points pour les élections régionales ou générales qui nous intéressent. En conséquence, il est possible de remarquer le caractère davantage civique et pragmatique du nationalisme écossais priorisé par le SNP, notamment avec des propos plus stables où l'intégrité, l'honnêteté et la force économique en contexte indépendant priment, de même que le soulignement de l'importance du respect de la nature dévolue de l'institution qui l'accueille.

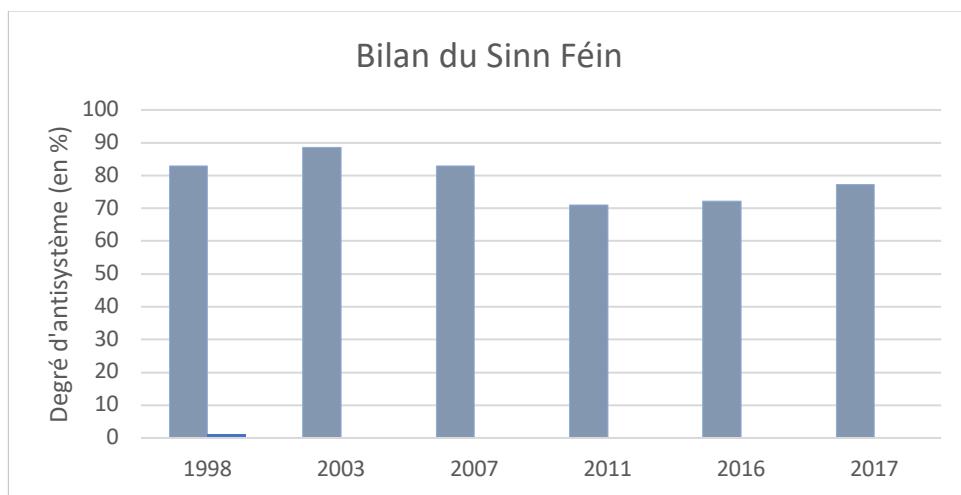
Sinn Féin

Créé en 1905, le mouvement Sinn Féin, qui signifie «*We Ourselves*», fut pensé dans l'optique de séparer l'Irlande de la Grande-Bretagne et d'établir une République irlandaise (Deacon, 2012 : 233). Après la guerre civile et la partition de l'Irlande en deux régions distinctes au début des années 1920, les six comtés d'Irlande du Nord, dans lesquels les protestants sont plus de la moitié de la population. Le Sinn Féin représente presque exclusivement les républicains restants (Ward, 2016 : 29) qui se voient détachés du nouvel État irlandais (Stevenson, 2006 : 175). À la fin des années 1960 s'installe la période dite des *Troubles*, empreinte de discrimination, de ségrégation, de lutte pour l'égalité civique et d'affrontements entre corps paramilitaires dont l'*Irish Republican Army* (IRA) et l'armée britannique (Guiffan, 2006). Pour mettre fin à ces hostilités et entériner définitivement le processus de paix, l'Accord du Vendredi saint est signé en 1998, donnant naissance à l'Assemblée dévolue nord-irlandaise. Pour le Sinn Féin, ce même accord servirait de base en période transitoire, en attendant la réunification. Longtemps considéré comme la branche politique de l'IRA, le parti s'engage toutefois à pleinement participer à l'Assemblée, à respecter le processus de paix et à coopérer avec les unionistes. L'accent est mis sur la nécessité de politiques dites «*all-Ireland*», en y imbriquant les comtés du Nord et les 26 de la République d'Irlande.

Analyse - Concernant l'importance accordée à la souveraineté, celle-ci révèle peu de changements, étant le premier thème abordé dans les quatre premières plateformes. Le même constat peut être attribué au calendrier relatif à l'accès à la souveraineté, qui récolte toujours deux points, soit en entamant le processus de réunification irlandaise en commençant par la pleine participation simultanée de toute l'Irlande aux nouvelles institutions nord-irlandaises en 1998 et 2003, ou encore par le biais d'un référendum lors du premier mandat pour les autres plateformes. Quant à la promotion du nationalisme, la langue irlandaise doit donc être protégée au sein de politiques bilingues et dans l'*European Charter for Regional and Minority Languages*, dans le but d'assurer le respect des Irlandais, un financement adéquat des écoles gaélique (*Gaelscoil*) et de différents programmes à travers l'île. Les investissements et la mise de l'avant des sujets culturels comme l'histoire et la langue gaélique dans le cursus scolaire sont constants pour toutes les plateformes, et le gouvernement et ses services doivent assurer la coopération et l'inclusion des deux communautés présentes. À l'exception de 2011, l'octroi de fonds publics pour la promotion de l'indépendance s'y trouve, entre autres par le biais d'un Livre vert sur l'unité ou de la construction d'un *momentum* vers l'unité irlandaise. La nécessité d'occuper une place à l'international est constante, faisant par exemple référence à la participation à des accords et organisations internationaux et à la vitrine

qu'offre l'Union européenne pour les intérêts républicains, mis en péril avec le *Brexit* nettement dénoncé par le parti.

Quant aux critiques envers le système, celles-ci abondent généralement dans le même sens, c'est-à-dire une dénonciation des coupures des Conservateurs touchant directement le gouvernement dévolu nord-irlandais, des agissements de son homologue unioniste le *Democratic Unionist Party* (DUP) ou bien de la nécessité de retirer la mainmise des pouvoirs de Londres pour les ramener à l'Assemblée, et qu'il est donc temps que les «ministres britanniques soient renvoyés chez eux». La nature transitoire de l'Accord de 1998 est soulignée à la suite de sa ratification et les réformes institutionnelles proposées s'orientent autour de la modification de la structure actuelle vers une réunissant les six comtés du Nord aux 26 du Sud pour ne former qu'une seule et même entité, afin de mettre fin à la partition et restaurer certaines institutions, telles que le *«All-Ireland Ministerial Council»*. Une volonté claire d'anéantir le sectarisme, la discrimination communautaire et d'ainsi attester du côté multiculturel de l'Irlande réunifiée est présente. Le changement du mode de scrutin quant à lui n'est jamais proposé, probablement dû à la nature bénéfique du STV évoquée précédemment favorisant la présence de petits partis plus extrêmes. Pour ce qui est de l'inoccupation des sièges, celle-ci survient sur la scène régionale à deux reprises durant la période étudiée. La première se trouve lors de l'effondrement de l'Assemblée en 2002, qui n'est rétablie qu'en 2006 après l'Accord de Saint-Andrews, alors que le second effondrement survient en 2017, provoqué par le départ de Martin McGuinness qui partageait le pouvoir avec Arlene Foster du DUP. Du côté de Westminster, le parti a toujours refusé d'y siéger, accordant le maximum de points en 2003 et en 2017. Considérant les revendications émises au sein des plateformes, les résultats obtenus sont par conséquent au sein du graphique 3.



Graphique 3 : Degré du caractère antisystème des plateformes du Sinn Féin (1998-2017)

Discussion sommaire - Le parti met l'accent certes sur la nécessité du processus de paix, mais aussi la protection du gaélique, l'affiliation républicaine du parti et l'essentielle réunification irlandaise. Le rapport à l'indépendance – dans ce cas-ci la réunification – fut toujours claire, tout comme la promotion du nationalisme républicain. Un fait intéressant se trouve dans les plateformes de 2003, 2007, et de 2016, où certains passages voire toutes les sections des plateformes sont faites

en gaélique, apposant une revendication culturelle sans équivoque. L'appel à la mémoire collective est mis en relief en 2011 et en 2016, rappelant les principes étayés en 1916 à la suite de l'Insurrection de Pâques, justifiant la croyance du parti envers la souveraineté et la liberté du peuple irlandais. Plusieurs évènements ou chocs importants peuvent avoir eu un impact sur la teneur des plateformes, tel que la volonté récurrente du maintien du processus de paix à partir de 1998, la nécessité de la démilitarisation à la suite du cessez-le-feu et l'Accord de Saint-Andrews en 2006 et la dénonciation de l'imposition du *Brexit*. Après ces mêmes évènements, la place de l'Irlande tout entière et de ses intérêts en Europe se font davantage présents. Des désaccords houleux survenus entre le Sinn Féin et son homologue unioniste ont même escaladé jusqu'à la suspension de l'Assemblée de 2002 à 2007 et de 2017 à ce jour, donnant un caractère antisystème nettement plus élevé à ce parti. De façon intéressante, un hommage est fait en 2017 en l'honneur des nombreux accomplissements de grandes figures nationalistes comme Martin McGuinness, qui a démissionné de son poste de vice-Premier ministre en janvier 2017, provoquant la tenue de nouvelles élections en mars de la même année.

L'arrivée de Gerry Adams aux commandes du parti en 1983 avait provoqué certains bouleversements, lui faisant prendre un virage plus jeune et au fait des politiques sociales, en impliquant autant les femmes que les hommes ayant souvent vécu les Troubles, tout en essayant de mettre fin à l'abstentionnisme notoire du Sinn Féin (Maillot, 2001 : 188). Ayant été la tête d'affiche du parti pendant plus de 30 ans, nous pouvons supposer que la stabilité interne du parti appelle à moins de bouleversements idéologiques majeurs. Après son départ, le changement de chef a pu avoir une influence sur le ton du parti, davantage accusateur à partir de 2011 avec Michelle O'Neill. En conclusion, alors que le caractère antisystème du Sinn Féin autrefois marginalisé aux méthodes et affiliations radicales pouvait être débattu à la suite de la promesse du parti à pleinement participer et d'assurer le processus de paix, il n'en demeure pas moins que l'effondrement de l'Assemblée toujours en vigueur dénote clairement une persistance du caractère antisystème du parti.

En bref Clairement, le Parti québécois obtient le score le plus mitigé et le plus variable, puisque possédant une moyenne de 60.87% et des résultats valant entre le très antisystème (comme en 1970, 1973, 1989, 1994 et 2018, bien que contre-intuitif) et le très mitigé (tel qu'en 1998, 2003, 2008, 2012 et 2014). *À contrario*, les deux autres s'affichent de façon sans équivoque dans un sens et son contraire, le SNP possédant un score moyen de 62.46%, tandis que le Sinn Féin se présente comme le plus radical et en dehors de la vie politique traditionnelle avec une moyenne de 79.18%. Si l'on tient en compte son rôle dans la suspension actuelle de l'Assemblée nord-irlandaise, nous pouvons aisément imaginer ce résultat à la hausse.

Constats

Plusieurs constats peuvent être établis grâce à la présente évaluation. D'un côté, le PQ semble avoir surtout évolué dans son rapport face à la souveraineté; ne changeant pas forcément dans son objectif, mais davantage dans les moyens pour y parvenir. Ainsi, bien que le calendrier se soit modifié à moult reprises, l'objectif du parti demeure le même, à l'instar de ses revendications nationalistes ou ses critiques, lui accordant paradoxalement de nombreux points pouvant le qualifier de modérément antisystème. Le SNP a peu modifié sa position, en conservant un rapport plutôt rationnel et cohérent face à l'entité politique britannique. Le Sinn Féin quant à lui demeure le plus antisystème, où l'inoccupation de ses sièges, l'effondrement de l'Assemblée nord-irlandaise, l'impossibilité de parvenir à des compromis et la volonté de modifier la structure pour revenir à une

Irlande unifiée sont des signes patents d'une critique ouverte envers le système politique qui l'accueille. Alors que tous considérés originellement comme des partis antisystèmes de par leurs revendications respectives, les résultats des trois partis dénotent une différence importante dans le degré de celui-ci. Face à cette évaluation, il serait possible de qualifier le PQ de «modéré», le SNP de «pragmatique», et le Sinn Féin de «radical».

En plus de celles déjà évoquées, plusieurs pistes internes et externes aux partis fournissent des explications quant à leur évolution et institutionnalisation respectives. Les partis politiques selon Müller et Strøm (1999) peuvent viser l'accomplissement de certains buts notamment idéologiques, misant soit sur la réalisation de leurs politiques (*policy-seeking*), l'obtention du plus grand nombre de votes possible (*vote-seeking*) ou encore l'obtention de fonctions davantage gouvernementales (*office-seeking*). En effet, le fait de participer pleinement à la vie politique peut signaler que l'intention de base d'un parti se situe dans l'obtention du pouvoir, préférant maximiser son adaptabilité pour attirer le plus d'électeurs possible (Ishiyama et Marshall, 2015 : 3). Une plus grande participation et un soutien externe augmentent les chances pour ces organisations en question d'atteindre leurs buts et d'ainsi opter pour une transition, passant de l'état de conflit à l'arène politique en étendant leur base et en augmentant leur légitimité internationale (Acosta, 2014 : 666).

L'entrée ou le retour vers les institutions peut aussi signifier une tentative d'affaiblissement et de division des adversaires (Hopkins, 2015 : 93), des potentiels gains électoraux nationalistes et la stabilité (Evans et Tonge, 2012 : 42). Il est d'ailleurs courant de s'attendre à ce que les groupes radicaux se modèrent lorsqu'ils participent aux élections démocratiques (Sindre, 2014 : 501) ; de cette façon, la transformation des groupes armés en partis politiques est devenue une partie intégrale de la sécurisation de la paix après des conflits violents, s'appliquant entre autres au cas du Sinn Féin. Les multiples chocs auxquels ont pu faire face les partis peuvent expliquer la légère ressemblance intéressante entre les courbes des résultats du PQ et du Sinn Féin à la même période, soit entre la fin des années 1990 et aujourd'hui. Il semble de plus pertinent de considérer l'importance de l'image et du chef, tel qu'observé avec les nombreuses réorientations de programme opérées à la suite des changements de chefs au PQ, au charisme reconnu de ceux du SNP et à l'impact de la longévité de Gerry Adams et du volte-face perpétré par le départ Martin McGuiness pour le Sinn Féin.

Les liens entre le caractère antisystème et l'institutionnalisation sont grandement variables d'un contexte à l'autre et d'un parti à l'autre. En effet, nous pourrions affirmer qu'il s'agit plutôt d'un spectre, où tous les joueurs ne le vivent pas tous de la même façon, autant du point de vue interne qu'à l'externe dans leurs messages véhiculés et manifestations nationalistes. De plus, cette variation se trouve dans la teneur des propos jugés antisystèmes des partis étudiés, puisque nous pouvons croire que ces derniers ne pourraient être les mêmes en France du Nord qu'au Québec, où sont de loin préférées les options modérées et moins radicales (Pinard, *et..al*, 1997). Cette comparaison entre l'antisystème et l'institutionnalisation nous en apprend aussi davantage sur la question nationale et la quête de l'indépendance. Il semble effectivement que lorsqu'un parti se montre trop radical, l'atteinte des objectifs n'est pas forcément assurée, alors que s'il ne se montre pas assez ferme ou encore trop hésitant, ceci risque de déplaire aux adhérents purs et durs du parti en suivant davantage l'opinion publique sur ces questions aux dépends de son agenda initial ou des volontés de ses membres.

Conclusion et futures recherches

Ce faisant, quel bilan pouvons-nous retirer de cette comparaison? Et comment ces partis ont-ils évolué et véhiculé leur institutionnalisation? Les cas retenus, quoique tous nationalistes et antisystèmes dans une certaine mesure, ne sont en rien similaires quant à leurs méthodes et agenda. Alors que le SNP obtient un score général légèrement plus élevé que le PQ aux résultats très variables l'ayant qualifié de «modéré», ses résultats ressortent plus stables et cohérents au fil des années, l'étiquetant donc de «pragmatique», tant dans ses propos que dans ses moyens préconisés pour faire valoir ses objectifs. Pour le Sinn Féin, considérant ses affiliations passées, sa participation active dans la provocation de la suspension de l'assemblée qui l'accueille et ses revendications générales, le parti se voit désigné comme «radical». En regard de la littérature évoquée, plusieurs événements internes et externes ont fourni des indices quant aux possibles raisons derrière l'évolution et l'institutionnalisation volontaire des partis étudiés. Furent aussi explorées la volonté d'occuper plus de sièges, la prise du pouls de la population vis-à-vis l'indépendance et la souveraineté et la présence d'un système électoral défavorable, qui ont toutes pu influencer les propos contenus dans les plateformes.

Plusieurs questionnements découlent néanmoins de tels résultats. En effet, pouvons-nous attester de leur intégration dans la vie politique institutionnalisée par la modération de leurs propos ou à leur participation aux élections? Considérant leur situation initiale et actuelle, vers où ces partis se dirigent-ils? De futures recherches approfondiront les propos tenus dans cet article, notamment en procédant à l'analyse textuelle du ton utilisé par les chefs des différents partis lors des interventions en chambre, de même qu'à la comparaison avec d'autres partis nationalistes populistes.

Ceci jette évidemment la table pour la comparaison avec d'autres partis, notamment populistes, permettant d'évaluer si leur institutionnalisation et leur évolution s'effectuent de la même manière. Il sera intéressant d'élaborer un type de grille d'évaluation similaire quant à leurs plateformes et d'ainsi appliquer le même cadre et outils d'analyse que pour les partis antisystèmes. De fait d'autres cas seront ajoutés afin d'étudier de plus amples cas antisystèmes tels que l'ERC en Catalogne ou bien le Bloc québécois au Canada, de même que des partis populistes provenant de la gauche et de la droite du spectre politique comme le Rassemblement national en France, le UKIP au Royaume-Uni, le Parti républicain aux États-Unis, et Podemos en Espagne. Pertinence ajoutée du fait que peu étudié du côté de la gauche populiste (Norris et Inglehart, 2018).

Bibliographie

ACOSTA, Benjamin, 2014, «From Bombs to Ballots: When Militant Organizations Transition to Political Parties», *The Journal of Politics*, vol. 76, no. 3 : 666–683.

ANDERSON, Paul, 2016, «The 2016 Scottish Parliament Election: a Nationalist Minority, a Conservative Comeback and a Labour Collapse», *Regional & Federal Studies* : 1-14.

BARDI, Luciano et Peter MAIR, 2008, «The Parameters of Party Systems», *Party Politics*, vol. 14, no. 2 : 147–166.

BÉLAND, Daniel, 2002, «Néo-institutionnalisme historique et politiques sociales : une perspective sociologique», *Politique et Sociétés*, vol. 21, no. 3 : 21–39.

BRAND, Jack, 1978, *The National Movement in Scotland*, Londres, Routledge.

CAIN WEB SERVICE, 2018, «A Selection of Political Party Manifestos – Sinn Féin» [En ligne], <http://cain.ulst.ac.uk/issues/politics/election/manifestos.htm>.

CAMP, Edwige, 2014, «The Scottish National Party (SNP) : A Party of Government in the Early 21st Century», *Revue LISA/LISA e-journal*, vol. 12, no. 8: 1-41.

CAPOCCIA, Giovanni, 2002, «Anti-System Parties, a Conceptual Reassessment», *Journal of Theoretical Politics*, vol. 14, no. 1 : 9-35.

EVANS, Jocelyn et Jonathan TONGE, 2012, «From Abstentionism to Enthusiasm : Sinn Féin, Nationalist Electors and Support for Devolved Power-sharing in Northern Ireland», *Irish Political Studies*, vol. 28, no. 1 : 39-57.

DEACON, Russell, 2012, *Devolution in the United Kingdom*, Édimbourg, Edinburgh University Press.

GUIFFAN, Jean, 2006, *La question d'Irlande*, Bruxelles, Éditions Complexe.

HARMEL, Robert et Kenneth JANDA, 1994, «An Integrated Theory of Party Goals and Party Change», *Journal of Theoretical Politics*, vol. 6, no. 3 : 259-287.

HASSAN, Gerry, 2011, «Anatomy of a Scottish Revolution: the Potential of Postnationalist Scotland and the Future of the United Kingdom», *The Political Quarterly*, vol. 82, no. 3 : 365-378 (2011).

HOPKINS, Stephen, 2015, «Sinn Féin, the Past and Political Strategy : the Provisional Irish Republican Movement and the Politics of Reconciliation», *Irish Political Studies*, vol. 30, no. 1 : 79-97.

ISHIYAMA, John et Michael MARSHALL, 2015, «What Explains Former Rebel Party Name Changes after a Civil Conflict Ends? External and Internal Factors and the Transition to Political Competition», *Party Politics* : 1-12.

KEATING, Michael, 1997, *Les défis du nationalisme moderne : Québec, Catalogne, Écosse*, Montréal, PUM.

KOß, Michael, 2015, «The Origins of Parliamentary Agenda Control: a Comparative Process Tracing Analysis», *West European Politics*, vol. 38, no. 5 : 1062-1085.

LAMOUREUX, Diane, 2002, «Mutations et limites de l'identitaire au Québec», *Revue d'études constitutionnelles*, vol. 7, no. 1-2 : 255-271.

LECOURS, André, 2002, «L'approche néo-institutionnaliste en science politique : unité ou diversité?», *Politique et Sociétés*, vol. 21, no. 3 : 3-19.

LYNCH, Peter, 2009, «From Social Democracy back to No Ideology? - The Scottish National Party and Ideological Change in a Multi-level Electoral Setting», *Regional & Federal Studies*, vol. 19, no. 4-5 : 619-637.

MOFFIT, Benjamin, 2016, *The Global Rise of Populism*, Stanford, Stanford University Press.

MONTIGNY, Eric, 2017, «Partis autonomistes et indépendantistes : paradoxes et influence institutionnelle», *Civitas Europa*, no. 38 : 55-75.

MUDDE, Cas et Cristóbal Rovira KALTWASSER, 2018, *Brève introduction au populisme*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.

MÜLLER, Jan-Werner, 2018, *Qu'est-ce que le populisme?*, Paris, Gallimard.

MÜLLER, Wolfgang C. et Kaare STRØM, 1999, *Policy, Office, or Votes?: How Political Parties in Western Europe Make Hard Decisions*, Cambridge, Cambridge University Press.

NAGLE, John, 2013, «From Secessionist Mobilization to Sub-state Nationalism? Assessing the Impact of Consociationalism and Devolution in Irish Nationalism in Northern Ireland», *Regional & Federal Studies*, vol. 23, no.4 : 461-477.

NORRIS, Pippa et Ronald INGLEHART, 2018, *Cultural Backlash. Trump, Brexit, and Authoritarian Populism*, Cambridge, Cambridge University Press.

O'LEARY, Paul, 2016, «States of Union: Modern Scotland and British History», *Twentieth Century British History*, vol. 27, no. 1 : 124–143.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, 2018, «Programme et plateforme», http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5371.

PANEBIANCO, Angelo, 1988, *Political Parties: Organization and Power*, Cambridge, Cambridge University Press.

POLITICAL SCIENCE RESSOURCES, 2018, «Party Manifestos», *Scottish Parliament and Welsh National Assembly Elections*, <http://www.politicsresources.net/area/uk/man.htm>

POLTEXT, 2018, «Plateformes électorales - Québec», *Données textuelles pour l'analyse des politiques* [En ligne], <https://www.poltext.org/fr/plateformes-%C3%A9lectorales-provinces-canadiennes>.

RICHEZ, Emmanuelle et Marc André BODET, 2012, «Fear and Disappointment: Explaining the Persistence of Support for Quebec Secession», *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, vol. 22, no. 1 : 77-93.

SCEDLER, Andreas, 1996, «Anti-Political-Establishment Parties», *Party Politics*, vol. 2, no. 3 : 291-312.

SINDRE, Gyda Maras, 2014, «Internal Party Democracy in Former Rebel Parties», *Party Politics*, vol. 22, no. 4 : 501–511.

STEVENSON, Garth, 2006, *Parallel Paths; The Development of Nationalism in Ireland and Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

THOMPSON, Dale, 1995, «Language, Identity and Nationalist Impulse : Quebec», *The Annals of the American Academy*, no. 538 : 69-82.

TIDEMAN, Nicolaus, 1995, «The Single Transferable Vote», *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 9, no, 1 : 27-38.

WARD, Lee, 2016, «Republican Political Theory and Irish Nationalism», *The European Legacy*, vol. 21, no. 1 : 19-37.

Tableau 1 : Grille générale d'analyse du caractère antisystème liée à l'importance accordée à la souveraineté

		Année	
		Nombre de pages	
		Chef du parti	
SOUVERAINETÉ (40%)			
Importance accordée à la souveraineté			
	Indicateurs	Signification	Observation
Priorité dans l'ordre des thèmes soulevés dans la plateforme	Souveraineté comme premier thème abordé (3 points)	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité accordée à la souveraineté dans la plateforme. • Caractère antisystème élevé. 	
	Priorité accordée aux autres thèmes (1 point)	<ul style="list-style-type: none"> • La souveraineté peut être présente dans la plateforme, mais celle-ci n'est pas placée en priorité. • Peut dénoter la volonté de suivre l'opinion publique • Caractère antisystème peu élevé. 	
Calendrier relatif à l'accession à la souveraineté	Accession immédiate à la souveraineté après l'élection (3 points)	<ul style="list-style-type: none"> • Passage à la souveraineté dès que le parti est élu. • Caractère antisystème élevé. 	
	Référendum au cours du premier mandat (2 points)	<ul style="list-style-type: none"> • Le passage à la souveraineté exige de passer par voie référendaire et autres procédures démocratiques (ex. négociations avec l'entité qui les subordonne) • L'échéancier place ce procédé lors du premier mandat du parti. • Caractère antisystème moyennement élevé. 	
	Processus éventuel (1 point)	<ul style="list-style-type: none"> • Les processus politiques et légaux relatifs à l'accès à la souveraineté se fera lors d'un éventuel mandat subséquent • L'échéancier n'est pas mentionné. • Caractère antisystème peu élevé. 	

Tableau 2 : Grille générale d'analyse du caractère antisystème liée à la promotion du nationalisme

		Année
		Nombre de pages
		Chef du parti
PROMOTION DU NATIONALISME (20%)		
Promotion et investissement dans la langue et la culture nationales		
Indicateurs	Signification	Observation
Dans le cadre de programme en éducation et du cursus scolaire (1 point)	<ul style="list-style-type: none"> Mise de l'avant de la culture, de l'histoire et de la langue nationales dans le cursus scolaire. En tant que parti nationaliste, le fait d'en faire la promotion lui accorde un caractère antisystème face à la situation actuelle jugée insatisfaisante. Caractère antisystème peu élevé. 	
Dans le cadre de programmes gouvernementaux et des services publics (1 point)	<ul style="list-style-type: none"> Affichage et services publics dans la langue nationale, lois ou chartes relatives à la langue et à la culture. En tant que parti nationaliste, le fait d'en faire la promotion lui accorde un caractère antisystème face à la situation actuelle jugée insatisfaisante. Caractère antisystème peu élevé. 	
Dans le cadre d'octroi de fonds publics pour la promotion de l'indépendance (3 points)	<ul style="list-style-type: none"> Mise de l'avant des avantages liés à l'indépendance par le parti formant le gouvernement afin de promouvoir cette dernière auprès de la société. Caractère antisystème élevé. 	

Tableau 3 : Grille générale d'analyse du caractère antisystème liée à la place de l'État indépendant revendiqué à l'international

		Année
		Nombre de pages
		Chef du parti
PLACE À L'INTERNATIONAL (10%)		
Promotion de l'État désiré au niveau international en tant qu'État indépendant		
Indicateurs	Signification	Observation
Mise de l'avant de la place de l'État voulu à l'international (1 point)	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de la culture nationale défendue à l'international. Possibilité d'obtenir les pleins pouvoirs en la matière et de faire ses propres échanges internationaux. Caractère antisystème moyennement élevé puisque dénonçant la situation actuelle jugée insatisfaisante. 	

Tableau 4 : Grille générale d'analyse du caractère antisystème liéé aux critiques et aux réformes proposées

		Année
		Nombre de pages
		Chef du parti
CRITIQUES DU SYSTÈME ET RÉFORMES INSTITUTIONNELLES (30%)		
Caractère antisystème du parti de par la critique du système en place et des réformes préconisées.		
Indicateurs	Signification	Observation
Inoccupation des sièges remportés lors des élections (3 points)	<ul style="list-style-type: none"> • L'occupation des sièges remportés lors d'élections indique une volonté à participer pleinement à la vie politique institutionnalisée, <i>a contrario</i> de l'abstention à occuper ces mêmes sièges, pouvant indiquer une volonté de bloquer le système politique en place et une attitude antisystème. • Caractère antisystème élevé. 	
Critique envers le système politique ou la structure en place (2 points)	<ul style="list-style-type: none"> • Critique envers le système politique ou sa structure actuelle et ses pratiques jugées insatisfaisantes ou inacceptables. • Caractère antisystème moyennement élevé. 	
Modification de la structure ou du régime en place (2 points)	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de changer le régime politique en place et/ou ses structures afin de mieux correspondre aux volontés du parti. • Ex. Faire du Québec une république ou la réunification de l'Irlande • Caractère antisystème moyennement élevé. 	
Modification du mode de scrutin (1 point)	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté marquée de modifier le mode de scrutin en place jugé inadéquat, pour que ce dernier devienne plus représentatif face à la situation actuelle qui tend à favoriser des partis adversaires plus institutionnalisés et moins marginaux. • Caractère antisystème peu élevé. 	